

Direction de la mobilité  
Unité Territoriale Ouest

ARRÊTÉ TEMPORAIRE N° 2021T-UTO-39BIS

Portant réglementation de la circulation et du stationnement  
Sur la RD 810 du PR 46 + 0100 au PR 46 + 0800 commune de SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES hors agglomération

**Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Eure,**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la route,  
Vu le code de la voirie routière,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, Signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, Signalisation temporaire modifiée,  
Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental en vigueur, donnant délégation de signature conformément à l'article L.3221-3 du code des collectivités territoriales,  
Vu la demande de l'entreprise NORD SEINE FORET Z.A. de la gare – 76750 VIEUX MANOIR,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers de la route ainsi que celle du personnel travaillant sur le chantier de broyage de houppiers, il y a lieu de réglementer durant le temps des travaux (5 jours), la circulation sur la section de la RD 810 concernée.

**ARRÊTE**

**Article 1:** A compter du 14 octobre 2021 et jusqu'au 14 janvier 2022, la RD 810 du PR 46 + 0100 au PR 46 + 0800 (SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES), dans les deux sens est soumise aux prescriptions définies ci-dessous:

- la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 Km/h;
- le dépassement des véhicules, est interdit;
- le stationnement et l'arrêt sont interdits ;
- la circulation des véhicules est alternée par piquets K10 ou par feux sur décision du gestionnaire de la voirie.

**Article 2:** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, quatrième partie, Signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, Signalisation temporaire modifiée) sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

**Article 3:** Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

**Article 4:** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen (53 Avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen) dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur.

Le Tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6:** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 7:** Le Président du Conseil Départemental de l'Eure, le Maire de SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES, le Commandant du groupement de gendarmerie et l'entreprise réalisant les travaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brionne, Le 16/10/2021

Le Président du Conseil Départemental de l'Eure,  
Pour le Président et par délégation,  
Le responsable de l'Unité Territoriale Ouest,

Hervé BURCKARD





# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

## Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : NSF2A Représenté par : Quentin LEROUX

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal 76750 Localité : VIEUX MANOIR Pays : FRANCE

Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : q.leroux@unsf.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : HAQUETTE Prénom : Emile

Adresse Numéro : 15 Extension : ..... Nom de la voie : paré des bois blancs

Code postal 59910 Localité : BONDUES Pays : France

Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : .....@.....

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° 810 Voie communale n° .....

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal 27260 Localité : ST PIERRE DE CORNEILLES

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : 2021T-UTO-39

Description des travaux : Broyage de houffiers le long de la départementale

La mise en place de la circulation alternée ne sera mise en place que le temps du broyage

Date prévue de début des travaux : 14 10 2021 Durée des travaux (en jours calendaires) : 050

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 050 Date de début de réglementation 14 10 2021

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

*RD 810 LCAT  
(prolongation d'arrêt)*

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 50 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone         Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 14 03 2021

Nom : LEROUX Prénom : Quentin Qualité : Technicien Forestier

